

Image not found or type unknown



Héritage de mon père décédé

Par **lecuelle**, le **02/03/2012** à **14:40**

Bonjour, mon père est décédé en 1996, avant ses parents ma tante a voulu acheter la maison de ses parents car son père, donc mon grand père très malade Alzheimer n'ont devaient toucher sa part en donation, ne pouvant me déplacer j'ai pris 1 notaire, sa n'a pas plus ils ont donc arrêtés la procédure aujourd'hui je me suis rendu chez mon notaire pour 1 autre affaire est la j'ai appris que ma tante avait achetée la maison de mes grand parents, je n'étais pas au courant mais a l'époque ou elle a voulu acheter la maison mon grand père était déjà malade, es qu'ils avaient le droit de lui faire signé les papiers de la vente de la maison qu'elle recourt j'ai et es que je peut les attaquer merci